

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2023)

Participant(s) : Nom Prénom Sorti(e) de l'ISGT/IMAJIS en (MM/AA)

☐ Mme ☐ M

Adresse

Code postal Ville

Téléphone e-mail

Si une Convention de Formation doit être établie, merci de compléter le cadre ci-dessous :

Raison sociale (Etablissement)

ou Nom, Prénom (entreprise individuelle)

Complément (service, cabinet, etc.)

Signataire de la convention ☐ Mme ☐ M. Fonction :

Adresse

Code postal Ville

Téléphone e-mail

Identification de votre Besoin de formation (cochez la case correspondant à votre situation)

- ☐ Vous êtes MJPM Délégué(e) en association tutélaire ou Préposé(e) en CH ou ESMS, et vous envisagez de demander votre agrément pour exercer le métier de MJPM sous statut individuel
- ☐ Vous envisagez de suivre la formation de MJPM, mais vous souhaitez au préalable en savoir plus sur le statut de MJPM individuel
- ☐ Vous êtes déjà installé comme MJPM individuel, et vous souhaiteriez demander votre agrément dans un autre département
- ☐ Vous êtes déjà installé comme MJPM individuel, et vous souhaitez mieux organiser votre Cabinet
- ☐ Autre situation (précisez) :

Identification de vos Besoins spécifiques en matière d'accessibilité de la formation aux PSH (cochez la case correspondant à votre situation)

- ☐ Vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH) : M. Jean-Charles Le Masson, **Référent Handicap**, peut être contacté aux numéros de téléphone et adresses e-mail figurant en bas de page pour envisager avec vous les adaptations possibles des modalités de formation.

Formation : Cochez la ou les date(s) choisie(s)

Atelier 1	Atelier 2	Package « Deux Ateliers »
Projet professionnel & Agrément DDETS	Création/Organisation du Cabinet MJPM	Atelier 1 + Atelier 2
☐ Jeudi 15 janvier 2026 ☐ Lundi 29 juin 2026 ☐ Mardi 29 septembre 2026	☐ Vendredi 16 janvier 2026 ☐ Mardi 30 juin 2026 ☐ Mercredi 30 septembre 2026	☐ Jeudi 15 janvier + Vendredi 16 janvier 2026 ☐ Lundi 29 juin + Mardi 30 juin 2026 ☐ Mardi 29 septembre + Mercredi 30 septembre 2026

Durée : 7 heures – Horaires : 9h00-12h30 puis 13h30-17h00 – Objectif : Perfectionnement des connaissances – Contenu : (Voir descriptif)

Tarif : (cochez une case)

- ☐ 497 € par personne pour un Atelier
- ☐ 756 € par personne pour le package « Deux Ateliers »

Tarif spécial* pour les élèves & anciens élèves de l'ISGT et d'IMAJIS

- ☐ 399 € par personne pour un Atelier
- ☐ 630 € par personne pour le package « Deux Ateliers »

* Applicable uniquement en cas de financement sur fonds personnels

Modalités : (cochez une case)

- ☐ Formation EN CENTRE (110 rue de La Jonquière 75017 Paris)
- ☐ Formation par VISIOCONFERENCE
Supplément : 49 € par personne et par Atelier
Prévoir Webcam + Casque serre-tête léger avec microphone latéral

Conditions générales

Règlement à l'inscription, par chèque à l'ordre de ISGT, ou par virement (IBAN : FR76 3000 3027 2600 0200 1271 595- BIC : SOGEFRPP). Toute annulation d'inscription effectuée par le souscripteur moins de sept jours calendaires avant le démarrage de la formation donnera lieu au paiement d'un dédit de 25% du montant global de l'inscription. S'il estime le nombre d'inscrits insuffisant, l'organisateur pourra annuler la formation jusqu'au dernier moment. Dans ce cas, toute somme versée par le souscripteur lui sera intégralement remboursée. Une facture sera émise à l'issue de la formation. Toute somme due au-delà de la date d'échéance porte intérêt au taux de 1% par mois. Prix non soumis à TVA (Art. 261 du CGI).

Date Signature :

Le Souscripteur (Nom et, le cas échéant, Qualité + Cachet) :

Renvoyer ce formulaire à IMAJIS.

Organismes de formation certifiés Qualiopi dans la catégorie « actions de formation »